



CIBLÉE PAR UNE CAMPAGNE À L'INTERNATIONAL
**L'ALGÉRIE RESTE CONFRONTÉE
 À DES ATTAQUES**

Page 3

MCA

**AYOUB ABDELLAOUI
 SUSPENDU JUSQU'À
 SON AUDITION JEUDI**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5210 | Mercredi 19 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**37 MORTS
 ET 1 373 BLESSÉS
 EN UNE SEMAINE**

Page 16

DIPLOMATIE

**L'ALGÉRIE DÉNONCE LA
 VISITE D'UN RESPONSABLE
 FRANÇAIS AU SAHARA
 OCCIDENTAL**

Page 2



RENFORCEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

**L'ALGÉRIE LANCE DE NOUVELLES
 LIGNES DE FRET AÉRIENNES
 ET MARITIMES POUR SOUTENIR
 SES EXPORTATIONS**

Page 4



SONELGAZ

**ADJAL EXAMINE
 LES OPPORTUNITÉS
 DE PARTENARIAT AVEC
 UNE DÉLÉGATION DE JETRO**

Page 5

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT NAMIBIEN SAM NUJOMA

Goudjil signe le registre de condoléances à l'ambassade de Namibie



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a signé le registre de condoléances à l'ambassade de la République de Namibie à Alger, suite au décès de l'ancien président namibien, Sam Nujoma. «*C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès du père fondateur et ancien président de la République de Namibie, pays frère, son Excellence le président Sam Shafiishuna Nujoma, après un parcours remarquable, riche en contributions et en réalisations exceptionnelles que l'histoire retiendra*», lit-on dans le message de condoléances. «*En cette douloureuse circonstance, je vous adresse, au nom de Monsieur le Président de la République et du peuple algérien, et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et vous assure de ma sympathie et de ma compassion. Nous partageons la douleur de la famille du défunt et du peuple namibien frère, en espérant qu'ils trouvent en ce soutien fraternel sincère, appui et réconfort pour surmonter cette pénible épreuve*». «*Avec la disparition du père fondateur, la République de Namibie et le continent africain ont perdu l'un de leurs illustres et vaillants hommes qui ont servi leur pays avec dévouement et loyauté, et consacré leur vie au soutien des peuples opprimés contre la domination coloniale et l'apartheid*», a affirmé M. Goudjil. «*Nous disons adieu, aujourd'hui, avec une grande tristesse, à l'icône africaine dont le souvenir restera gravé dans l'esprit des hommes libres du monde et continuera d'éclairer leur voie pour poursuivre la lutte en faveur des causes justes en Afrique et dans le monde*», a-t-il poursuivi. «*Tout en vous réitérant nos sincères condoléances et notre profonde sympathie, nous souhaitons à votre pays frère, davantage de progrès et de prospérité*», a conclu M. Goudjil le message de condoléances.

L'Algérie dénonce la visite d'un responsable français au Sahara occidental

DIPLOMATIE

L'Algérie a exprimé sa ferme condamnation, hier, suite à la visite d'un membre du gouvernement français au Sahara occidental. Le ministère algérien des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a qualifié cette visite de « gravité particulière », soulignant que cette démarche s'inscrit dans une attitude de mépris envers la légalité internationale.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Dans un communiqué, l'Algérie a dénoncé le fait qu'un membre du gouvernement français se rende dans une région du Sahara occidental, un territoire où un processus de décolonisation reste inachevé. Selon le communiqué, la visite en question ne fait qu'encourager la position du Maroc sur cette région disputée, consolidant ainsi le « *fait accompli marocain* ».

En effet, bien que le Sahara occidental soit reconnu internationalement comme un territoire non autonome, le Maroc considère cette région comme une partie intégrante de son territoire national, ce qui complique la résolution du conflit.

L'Algérie a également critiqué le rôle de la France, ancien colonisateur de l'Algérie, et l'a accusée d'afficher une solidarité inacceptable avec une nouvelle



puissance coloniale, en référence au Maroc. Cette visite, selon Alger, donne l'image d'un soutien tacite à une occupation qui empêche l'exercice du droit à l'autodétermination des Sahraouis, un principe fondamental du droit international. L'Algérie a réitéré son attachement à une solution juste et équitable pour le peuple sahraoui, qui passe par un référendum d'autodétermination supervisé par les Nations Unies. Le gouvernement algérien a également souligné que cette démarche française le mettait de plus en plus en marge de l'action des Nations Unies, qui cherchent à promouvoir un règlement pacifique du conflit du Sahara occidental, dans le respect des résolutions internationales. Cette prise de position intervient dans un contexte où les tensions entre l'Algérie et la France sont régulièrement alimentées par des questions historiques, diplomatiques et géopolitiques, notam-

ment en ce qui concerne la question du Sahara occidental. L'Algérie, qui soutient activement la cause des Sahraouis, continue de plaider pour une solution basée sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux principes énoncés par l'ONU. L'Algérie, en tant que grande puissance régionale, continue de plaider pour une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental, fondée sur le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le pays maintient fermement sa position dans le cadre des Nations unies, où il soutient activement les efforts visant à parvenir à une résolution pacifique du conflit, en accord avec les principes fondamentaux du droit international. Cette prise de position illustre l'engagement constant de l'Algérie à défendre la justice et les droits des peuples à travers le monde.

H. M.

SAÏDA

Hafsi appelle les forces vives à constituer un front solide pour relever tous les défis

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a appelé, hier à Saïda, toutes les forces vives de l'Algérie à former un «*front solide*» pour relever tous les défis auxquels l'Algérie fait face. Mme Hafsi a insisté, lors d'un séminaire régional organisé par l'UNFA à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, sur la nécessité de «*former un front solide pour contrer toutes les tentatives désespérées et les complots ratés visant à ternir l'image de l'Algérie à l'étranger*».

Exprimant son étonnement face à la campagne hostile lancée par des médias français, «*alimentée par des personnalités appartenant à des lobbies historiquement hostiles à l'Algérie*», la Secrétaire générale de l'UNFA a dénoncé fermement cette «*attaque violente de ces personnes infiltrées dans les rouages du pouvoir français*».

Elle a affirmé que «*toutes leurs tentatives pour ternir l'image de l'Algérie ont échoué*», ajoutant que «*l'Algérie, avec ses institutions constitutionnelles, judiciaires et juridiques, se défendra vigoureusement*

et fermement pour préserver sa sécurité, sa stabilité et l'unité de son territoire».

Ce séminaire régional d'une journée, qui s'est tenu à la Maison de la culture et des arts «Mustapha Khalef», a vu la participation de militantes représentant les bureaux de l'Union de plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

Lors de cette manifestation, marquée par la présence du wali, Amoumene Mermouri, une conférence a été programmée pour commémorer la Journée nationale du chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année.

PRÉPARATION DE LA 7^e CONFÉRENCE DU PARLEMENT ARABE La délégation du Conseil de la nation au Caire

Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire du Conseil de la nation, prend part, dans le cadre d'une délégation conjointe des deux chambres du Parlement à la réunion du Comité préparatoire de la 7^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des assemblées et parlements arabes, prévue les 19 et 20 février au siège de la Ligue arabes au Caire, indique mardi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette réunion, regroupant «*les représentants de tous les groupes parlementaires*

arabes, membres du Parlement arabe et de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a pour objectif de discuter, d'examiner et de formuler des observations sur le projet de document de la 7^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Assemblées et parlements arabes, avant son adoption par les présidents des parlements lors de la séance plénière prévue le 22 février en cours», précise la même source. Ce document, intitulé «*Vision parlementaire arabe pour réaliser et renforcer la coexistence pacifique*», porte sur «*les mécanismes parlementaires pour pro-*

mouvoir la coexistence pacifique au sein des sociétés arabes, lesquels permettent aux parlementaires d'élaborer des législations contemporaines à même de construire des sociétés fondées sur la diversité et le respect mutuel et à renforcer le tissu social confortant sentiment d'appartenance et de solidarité», ajoute le communiqué. La délégation du Conseil de la nation est composée du président du groupe du tiers présidentiel, Saad Arrous et du président du groupe parlementaire des indépendants, Bettahar Lazreg, conclut le communiqué.

CIBLÉE PAR UNE CAMPAGNE À L'INTERNATIONAL

L'Algérie reste confrontée à des attaques

Bien en règle. Des lobbies médiatiques en France et même à l'international tentent toujours de ternir l'image de l'Algérie. Des rapports et enquêtes récentes mettent en lumière un puissant réseau qui utilise l'intelligence artificielle et des sites électroniques dans le cadre d'une campagne afin de déstabiliser l'Etat et ses institutions.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Après la déclaration du ministre de la Communication Mohamed Meziane sur l'existence de « 9000 journalistes à travers le monde qui sont recrutés pour attaquer l'Algérie et sa politique étrangère », il y a lieu d'indiquer que dans d'autres pays, cette campagne hostile ne fait que redoubler de férocité. En un mois, l'Algérie a recensé 6700 publications hostiles via le réseau électronique X. Tous les moyens sont utilisés en ordre de bataille pour nuire à un pays dont on tente de le décrédibiliser à l'international. Souvent, ces campagnes haineuses sont le fruit de certains mercenaires de la plume qui profitent de leur proximité de certains cercles de l'extrême droite pour s'attaquer virulemment à l'Algérie. Selon un compte rendu récent portant sur cette campagne, il est révélé que « sur 34.000 journalistes en France, près de 12.000 émargent à l'extrême droite française ». Cela donne une idée claire sur les moyens mis pour déstabiliser un pays et ses institutions sous les pré-



textes fallacieux de la liberté d'expression et des droits de l'homme. Pis encore, certains lobbies en Europe et dans d'autres contrées n'hésitent pas à utiliser l'Intelligence artificielle sur des sites électroniques en montant des images grâce à des logiciels afin de s'attaquer à des personnalités politiques et d'autres institutions. Le procédé est hallucinant avec le robot chat GPT qui diffuse un contenu altéré par des contrevérités, fake news et opinions falsifiées sur des événements qui concernent l'activité politique ou économique en Algérie. Le responsable de l'information à l'ASBU (union des radios et télévisions arabes) Ahmed Brahim estime dans un entretien accordé à un journal que « les cyber attaques tendent à discréditer et défigurer l'image d'une entité ciblée en répandant des falsifications des faits ». Il déplore le fait que « après avoir partagé une information sur les réseaux sociaux, il s'avère que c'est

une rumeur » en ajoutant que les « pirates de l'informatique tentent à travers leur manœuvre en exploitant leurs victimes afin de les leurrer avec de fausses informations ». Plus redoutables que les médias audiovisuels classiques, ce professionnel estime que « le but de cette guerre électronique est d'influencer l'opinion publique en manipulant des images et vidéos avec des contenus fabriqués et alimentés avec des événements qui se sont produits dans un pays en les présentant comme ayant été pris dans le pays ciblé ». Pour l'Algérie qui résiste à cette campagne aux multiples enjeux, les professionnels des médias recommandent la création de centres spécialisés pour battre la brèche à ces fausses informations, rumeurs et faux événements. Un lien étroit entre médias et services spécialisés de lutte contre la cybercriminalité et les médias doit être renforcé.

F.A.

LE MINISTRE RÉUNIT LES PRÉSIDENTS ET PROCUREURS GÉNÉRAUX DES 48 COURS:

Les spéculateurs dans le collimateur de la justice

PAR : IDIR AMMOUR

Les pouvoirs publics sont sur le qui-vive pour honorer les engagements du premier magistrat du pays en s'articulant autour d'une batterie de mesures qui s'apparente à celles mise en place par le passé, à la seule différence, que cette année les facteurs et les données de gestion et de gouvernance ont changé à la faveur d'une volonté politique d'éradiquer la spéculation. Le président Abdelmadjid Tebboune, pour sa part, suit personnellement ce dossier. Concernant le mois sacré qui aura lieu dans une semaine, le président n'a cessé de donner des instructions pour garantir que ce Ramadan soit encore meilleur que le précédent, avec des prix modérés et une disponibilité continue des produits. Il a également insisté sur la nécessité de corriger les lacunes observées l'an dernier. Après l'engagement de plusieurs secteurs tels que les différents corps de sécurité, le ministère du commerce et celui de l'agriculture, le département de Lotfi Boudjemaa, s'est

mis de la partie. En effet, pas plus loin que samedi dernier, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, s'est réuni, avec les Présidents et Procureurs Généraux des 48 Cours de justice, en présence des cadres de l'administration centrale. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Boudjemaa, a indiqué que cette réunion organisée périodiquement, tendait à « s'enquérir de la situation du travail judiciaire, et à évaluer les services fournis aux citoyens ». Cette réunion évoquera plusieurs points importants, à travers une vision multidimensionnelle en vue d'un nouveau départ pour le développement du secteur de la justice, a précisé le ministre. Concernant l'activité judiciaire, M. Boudjemaa a souligné la nécessité, pour la justice, de statuer sur les affaires qui lui sont soumises dans « des délais raisonnables », ajoutant que le secteur avait obtenu une autorisation exceptionnelle pour le recrutement de 1500 magistrats sur trois ans (...), et qu'une nouvelle

promotion composée de 198 juges, sortira en juillet prochain. Il a, par ailleurs, exhorté les procureurs généraux près les Cours de justice à « faire preuve de rigueur » face aux bandits qui profitent du mois sacré pour spéculer sur les vivres des Algériens. M. Boudjemaa a également appelé les procureurs généraux à recourir à tous les mécanismes juridiques disponibles pour mener les enquêtes et à arrêter les auteurs et les réseaux versés dans la spéculation illicite. A noter que cette guerre d'un autre genre, les communiqués des autorités se multiplient et annoncent de plus en plus de saisies. Obéissant aux instructions du président de la République, tous les corps armés ainsi que les services concernés, ont multiplié les opérations coup de poing dans divers endroits, dans des magasins légaux et illégaux. Perquisitions et réquisitions étaient sans doute le maître mot de la mission. Une opération qui, jusqu'à présent, donne des satisfactions en attendant son abolition. Croisons nos doigts !

I.A.

BOUKHALFA AMAZIT :

« Il faut créer une école algérienne d'histoire »

« Il faut créer une école algérienne d'histoire et l'enrichir continuellement », a plaidé, hier, l'historien Amazit Boukhalfa sur les ondes de la Radio algérienne, indiquant que pour « écrire notre roman algérien d'histoire, il faut des archives ». Seulement, regrette-t-il, « ces archives nous les avons pas ». « Elles sont chez les Français, avec qui nous sommes obligés de faire avec sur le travail mémoriel », relève l'historien, arguant l'impératif de « reconstruire notre histoire avec des données historiques, qui sont données au compte-gouttes ». « L'urgence est de restituer les archives et il faut commencer par là si on veut écrire un roman algérien de l'histoire algérienne », insiste l'orateur lors de son passage à l'émission « L'invité du jour », de la chaîne 3 de la Radio algérienne. « Je ne dis pas on que nous avons une histoire commune, mais une histoire vécue ensemble, pas de la même manière », a-t-il tenu à nuancer, rappelant l'adage qui dit qu'« on ne vit pas l'histoire derrière une crose d'un fusil comme en face ». Et d'appeler à dépolitiser le travail mémoriel : « L'histoire ne doit pas être l'otage de la politique et il faut la dépolitiser », suggère M. Amazit. Rappelant que « les premiers bateaux transportant nos archives sont partis en 1958 », l'intervenant souhaite que dans le sillage du référendum pour l'autodétermination qu'« on aurait dû tout bloquer en attente des résultats de cette consultation populaire ». Et d'ajouter : « il ne faut ne pas oublier qu'il n'y a pas que le transfert d'archives. Il y a aussi un immense patrimoine illégalement transféré en France à restituer ».

Un colonialisme génocidaire

Pour mémoire, Amazit Boukhalfa a tenu à souligner qu'il y a dans la colonisation française particulièrement cette intention génocidaire. Les résidus de l'armée napoléonienne, et de Waterloo, étaient des montagnards et des ruraux, dont certains ne parlaient même pas la langue française, avaient cette intention d'agresser, réprimer, tuer, voler, violer et de vandaliser. « C'est une armée, venue d'un pays qui manquait de tout et qui a découvert un pays prospère et qui a pris toutes ses richesses », rappelle-t-il encore. Mais les écrivains et autres chroniqueurs, note-t-il, « ont faussé les faits en tissant des clichés de bédouins, d'arriérés tandis que les soldats étaient des gens civilisés. Or, il y avait une intention génocidaire parce qu'il y avait intention de remplacement de la population ». « L'application de raser et de tout détruire suppose cette envie de remplacement de la population », affirme l'écrivain, spécialiste dans la Guerre de libération nationale. La répression et les enfumades qui n'ont pas cessé et qui s'étaient poursuivies, depuis les premières tueries en 1835 à Bouzareah jusqu'à la veille de l'indépendance, confirme, selon lui, que « cet appétit sanguinaire est dans les gènes même du colonialisme ». Dans la sphère colonialiste, enchaîne l'invité de la Radio, cette répression n'était pas des poussées de fièvre mais une logique de réprimer et tuer. « Il ne faut pas oublier de l'innovation en matière de crimes, le colonialisme français innovait, depuis l'usage d'armes chimiques à Laghout 1852, précédé d'enfumades en juin 1845 et autres atrocités », affirme encore l'intervenant. R.N.

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'Algérie lance de nouvelles lignes de fret aériennes et maritimes pour soutenir ses exportations

Le secteur des Transports en Algérie connaît une dynamique importante qui vise à renforcer les échanges commerciaux internationaux et à soutenir l'économie nationale, en particulier dans le secteur de l'exportation.

En effet, hier, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a dévoilé plusieurs mesures stratégiques, notamment le lancement d'une nouvelle ligne aérienne entre l'Algérie et l'Arabie saoudite dédiée au transport de fret. Cette initiative vise à faciliter le commerce extérieur, en particulier pour les exportateurs algériens.

Une ligne aérienne de fret pour booster les exportations

Le lancement de cette ligne aérienne vers l'Arabie saoudite marque une étape importante pour les exportateurs algériens, qui bénéficieront d'une nouvelle voie rapide et fiable pour l'acheminement de leurs produits. L'objectif est non seulement de soutenir les producteurs locaux mais aussi de renforcer les relations commerciales entre l'Algérie et le royaume saoudien. Le ministre a précisé que cette initiative s'inscrit dans une série d'efforts pour diversifier les possibilités de transport et d'exportation des produits algériens, avec l'ambition de conquérir de nouveaux marchés internationaux. Cette nouvelle ligne aérienne, couplée à l'activation de la commission de transport algéro-saoudienne en mars prochain, permet de renforcer la coopération dans les domaines du transport aérien et maritime,



soutenant ainsi les objectifs économiques et commerciaux des deux pays.

Expansion des connexions maritimes et relance du fret terrestre

Dans le cadre des efforts pour élargir les possibilités d'exportation, le ministère des Transports a également annoncé l'ouverture d'une nouvelle ligne maritime reliant l'Algérie à Doha, avec des escales en Tunisie, Libye, Égypte et Arabie Saoudite. Cette ligne devrait être opérationnelle à partir de l'été prochain. Elle constitue une alternative intéressante pour les exportateurs algériens qui peuvent ainsi diversifier les voies d'accès aux marchés internationaux.

Le ministère poursuit également ses efforts pour dynamiser la ligne maritime vers Nouakchott et Dakar, qui a effectué 11 trajets depuis son lancement en 2022. Ces efforts visent à optimiser les canaux de transport existants tout en renforçant

les liens commerciaux avec les pays voisins. En parallèle, le gouvernement annonce également un projet ambitieux pour relancer le transport terrestre vers l'Afrique via «Logitrans». Ce programme permet la mise à disposition de camions et de conteneurs réfrigérés pour l'exportation de produits agricoles et périssables, soutenant ainsi une économie durable basée sur les exportations agricoles.

Développement des infrastructures portuaires et aériennes

Pour accompagner ces initiatives, le ministre des Transports a également annoncé un plan d'amélioration des infrastructures portuaires du pays, avec l'importation d'équipements d'une valeur de 200 millions de dollars. Ces équipements ont pour but de renforcer l'efficacité des ports algériens, permettant ainsi de mieux gérer l'augmentation du volume d'exportations attendue. De plus, un bureau de service

pour les exportateurs a été inauguré à l'aéroport international Houari Boumediène. Ce bureau aura pour mission d'assister les exportateurs en leur fournissant des conseils et des informations sur les processus de fret. L'inauguration a également coïncidé avec l'expédition de la première cargaison de produits agricoles vers l'Arabie Saoudite, marquant le début d'une nouvelle ère pour les exportations algériennes.

Soutien gouvernemental aux exportateurs

Le soutien du gouvernement algérien aux exportateurs se reflète également dans sa volonté de prendre en charge une partie des coûts de transport. Le ministre du Commerce extérieur, Mohamed Bukhari, a rappelé que l'État prend en charge 50% des frais de transport terrestre national et international ainsi que du fret aérien, quelle que soit la distance. Ces mesures visent à alléger les charges des exportateurs et à les encourager à accroître leur volume d'exportation.

Une impulsion pour l'économie algérienne

Ces initiatives témoignent de l'engagement du gouvernement algérien à diversifier ses exportations et à faciliter l'accès des produits algériens aux marchés mondiaux. Le développement du secteur des transports et la mise en place d'infrastructures adaptées permettent d'envisager un avenir prospère pour les exportations algériennes, soutenant ainsi la croissance économique du pays. Avec ces nouvelles lignes aériennes et maritimes, l'Algérie semble sur la bonne voie pour jouer un rôle clé dans le commerce international et renforcer son économie.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'ENVIRONNEMENT

Une nouvelle étape pour le développement durable en Algérie

Dans un contexte où la durabilité environnementale devient une priorité mondiale, l'Algérie fait un pas en avant vers la promotion de l'innovation écologique et la recherche scientifique appliquée. Hier, deux ministères clés, à savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ont officialisé leur collaboration à travers la signature d'un accord de coopération et d'un mémorandum d'entente, visant à renforcer les liens entre la recherche scientifique et les applications environnementales dans le pays.

Un partenariat stratégique pour l'innovation écologique

L'accord signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bedari, et la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nagiba Djilali, marque une étape décisive pour l'intégration de la recherche scientifique et des objectifs environnementaux. Il prévoit la mise en place d'un cadre pour l'échange de connaissances et d'expertise entre plusieurs centres de recherche algériens. Ces centres, opérant sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, collaboreront avec le Centre national des technologies de production plus propre, dépendant du ministère de l'Environnement.

Cette coopération vise non seulement à améliorer les compétences des chercheurs algériens dans des domaines clés tels que la technologie propre et l'énergie renouvelable, mais aussi à adapter ces connaissances aux besoins industriels du pays. Le développement de solutions durables pour les industries nationales devient ainsi un

objectif majeur, avec une attention particulière portée aux défis environnementaux actuels.

La création d'un complexe économique innovant

En complément de cet accord, un mémorandum d'entente a été signé pour la création d'un complexe économique constitué de cinq entreprises affiliées aux centres de recherche.

Ce complexe, placé sous la supervision du ministère de l'Enseignement supérieur, travaillera en partenariat avec le Centre national des technologies de production plus propre. Ce partenariat stratégique est conçu pour faciliter le passage des résultats de la recherche scientifique à des applications concrètes dans les secteurs de la technologie propre et de la durabilité.

L'objectif est de développer des projets novateurs dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'efficacité énergétique et des technologies vertes, qui contribueront à la transition énergétique du pays. L'accent est mis sur la création de solutions pratiques qui non seulement répondent aux besoins environnementaux du pays, mais aussi ouvrent la voie à un secteur économique durable.

Une démarche de soutien aux industries locales

L'accord entre les deux ministères représente également un soutien fort aux industries locales, en permettant une meilleure intégration de la recherche scientifique dans les processus de production. La collaboration vise à promouvoir l'innovation dans des secteurs industriels

stratégiques tout en minimisant l'impact environnemental de ces industries. Grâce à ce partenariat, l'Algérie espère renforcer son positionnement en tant qu'acteur clé dans le domaine des technologies écologiques et des solutions durables en Afrique du Nord.

Le développement de solutions environnementales avancées, couplées à une recherche scientifique de pointe, permet d'envisager une économie plus verte et plus résiliente pour l'avenir.

Ce projet constitue une réponse aux défis globaux du changement climatique, tout en contribuant à l'amélioration de la compétitivité de l'Algérie sur le marché international.

Un avenir plus vert pour l'Algérie

Cet accord de coopération représente un tournant important pour l'Algérie, plaçant la recherche scientifique et l'innovation écologique au cœur du développement économique et industriel du pays. En renforçant les collaborations entre le secteur académique, l'industrie et les autorités publiques, l'Algérie prépare le terrain pour une transformation durable qui profitera à la fois à son environnement et à ses citoyens.

Le projet de création d'un complexe économique dédié à la technologie propre et à la durabilité environnementale pourrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir du pays, tout en contribuant activement à la réduction de l'empreinte écologique.

C'est une démarche qui marque un tournant dans la manière dont le pays aborde la transition vers une économie verte, plus respectueuse de l'environnement et plus innovante sur le plan technologique.

SONELGAZ:

Adjal examine les opportunités de partenariat avec une délégation de Jetro

Le Président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, lundi à Alger, une délégation de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (Jetro), avec laquelle il a examiné les opportunités de coopération et de partenariat entre le Groupe et les sociétés japonaises, indique un communiqué du groupe public.

PAR ROSA CHAOUÏ

La rencontre de M. Adjal avec la délégation japonaise composée de 15 sociétés japonaises et conduite par le directeur général de Jetro-Europe, Akihiko Aki Tamura, s'est tenue au niveau de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Suzuki Kotaro, et de cadres dirigeants du Groupe, ajoute le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue la délégation japonaise en Algérie, pour s'enquérir des différents secteurs économiques, notamment le secteur de l'énergie, et entre dans le cadre «des efforts de Sonelgaz visant à renouveler ses relations de coopération avec les opérateurs économiques japonais».

Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué les relations historiques profondes entre l'Algérie et le Japon, précise le communiqué, ajoutant que M. Adjal a souligné «l'intérêt des hautes autorités du pays à encourager la présence des sociétés japonaises dans le marché algérien qui offre un climat d'affaires propice».

A cette occasion, le premier responsable du Groupe a passé en revue le niveau d'expertise et d'expérience de Sonelgaz dans son domaine de compétence énergétique, notamment en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité et du gaz, outre son activité dans les industries électriques et gazières, les services fournis en matière d'exportation de l'énergie et des équipements électriques et gaziers.

M. Adjal a également évoqué les projets stratégiques en cours de réalisation par le Groupe, notamment le programme des énergies renouvelables et le projet d'interconnexion nord-sud, ainsi que le projet de raccordement électrique entre les réseaux algérien et italien pour exporter de l'électricité propre vers l'Europe via l'Italie, souhaitant profiter de l'expérience et



de l'expertise des entreprises japonaises pour les concrétiser. De son côté, l'ambassadeur du Japon en Algérie s'est félicité de la volonté des hautes autorités du pays d'accueillir les investisseurs japonais en Algérie, soulignant que les autorités japonaises partagent avec leurs homologues algériennes, la même vision au regard des opportunités d'investissement importantes offertes par le marché algérien, y compris la société Sonelgaz.

L'ambassadeur japonais a également précisé que la visite de travail effectuée par la délégation de sociétés japonaises en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'élargissement des domaines de partenariat et d'investissement.

Dans cette optique, le P-dg de

Sonelgaz a proposé «la mise en place d'un groupe de travail pour étudier et examiner les opportunités de coopération entre Sonelgaz et les sociétés japonaises, et de rédiger un protocole d'accord qui encadrera cette coopération et accélérera la cadence de travail sur le projet de ce partenariat visant à insuffler un nouvel élan aux relations économiques entre les deux pays».

Le groupe a indiqué dans son communiqué qu'une réunion de travail a eu lieu entre les représentants de 15 sociétés japonaises et des cadres dirigeants de Sonelgaz, au cours de laquelle un plan d'action a été convenu pour étudier le projet de cette coopération.

R.C.

SONATRACH:

Les opportunités de coopération et de partenariat avec des entreprises énergétiques japonaises examinés

Le Groupe Sonatrach a examiné avec des entreprises japonaises spécialisées dans le secteur de l'énergie, les opportunités de coopération et de partenariat, notamment en matière de production de l'hydrogène vert, indique hier un communiqué du groupe public.

Les discussions ont eu lieu, lundi, au siège de la Direction générale de Sonatrach à Alger, lors de l'audience accordée par le P-dg du Groupe, Rachid Hachichi, à la délégation de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (Jetro), regroupant les représentants de plus d'une vingtaine d'entreprises japonaises, ainsi que des investisseurs, et ce en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kotaro Suzuki, précise-t-on de même source. La délégation japonaise était conduite par le Directeur général de «Jetro

Europe», Akihiko Aki Tamura. A cette occasion, les deux parties ont salué la qualité des relations entre l'Algérie et le Japon, en général, et entre le Groupe Sonatrach et les sociétés japonaises avec lesquelles il entretient des partenariats, notamment celles ayant accompagné le groupe public dans la réalisation de projets d'envergure, à l'instar du projet de renforcement de la production du champ de Hassi R'Mel et de la raffinerie d'Arzew. Les discussions entre les deux parties ont porté sur le renforcement et l'élargissement des voies de coopération, à travers l'exploration des opportunités offertes dans différents domaines d'intérêt commun, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement.

Le projet de développement de l'hydrogène vert en Algérie a retenu l'in-

GECE: Le gaz naturel, un levier clé pour l'économie numérique

Le gaz naturel représente un levier essentiel pour soutenir l'économie numérique, a indiqué le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECE), Mohamed Hamel, soulignant que la recherche et les opérations d'Intelligence artificielle (IA) consomment plus d'énergie que les méthodes conventionnelles. S'exprimant lors d'une table ronde sur le gaz naturel, organisée dans le cadre du Salon du pétrole d'Égypte (EGYPES2025) qui se tient au Caire, M. Hamel a expliqué que la demande mondiale d'électricité pour les centres de données devrait passer de 400 TWh à plus de 1.000 TWh d'ici 2030, rapporte le GECE sur son site-web. Pour M. Hamel, le gaz naturel apparaît dans ce contexte comme «une solution cruciale, car il fournit une électricité à la demande, évolutive et rentable, garantissant que les centres de données ne connaissent jamais de pénuries d'alimentation ou d'instabilité». Il a également évoqué l'impact de l'IA sur l'économie mondiale ainsi que sur l'efficacité des opérations pétrolières et gazières. Hamel a souligné dans ce sillage que le gaz et les énergies renouvelables (ENR) sont des ressources «complémentaires», estimant que «le gaz naturel n'est pas seulement un pont vers l'avenir, mais une partie intégrante de l'avenir».

Selon lui, la demande en gaz naturel a atteint un niveau record en 2024, représentant 40 % de la croissance de la consommation mondiale d'énergie primaire, soit plus que toute autre source d'énergie. Le GECE prévoit une hausse de la demande en gaz naturel de 32 % d'ici le milieu du siècle, soutenue par la croissance démographique, le développement économique et l'amélioration du niveau de vie.

R.N.

térêt des représentants des entreprises japonaises présents, affirme la même source. Hachichi a souligné, à ce propos, que l'Algérie dispose de ressources naturelles qui lui permettent de produire de l'hydrogène vert à moindre coût. Pour sa part, la délégation japonaise a exprimé sa disposition à investir en Algérie, réitérant l'intérêt que porte les entreprises japonaises au marché algérien.

Au terme de la réunion, les deux parties ont convenu d'organiser des rencontres et des réunions bilatérales pour approfondir les consultations, débattre des projets réalisables à même de concrétiser les opportunités offertes, et établir des partenariats et des investissements profitables aux deux parties, conclut le communiqué.

R.N.

SALON EQUIP AUTO 2025

Le savoir-faire des entreprises algériennes au rendez-vous

Plusieurs fabricants locaux participant à la 18^e édition du salon international des services après-vente automobile et des services de transport «Equip Auto Algérie», qui a ouvert ses portes, lundi au Palais des Expositions (Alger), ont mis en avant leurs capacités de production dans le domaine de la fabrication de pièces de rechange pour véhicules, affirmant leur volonté de se positionner sur le marché après leur succès dans le domaine de la fabrication selon des normes internationales.



ALGER
2025
17-20
FÉV.
SAFEX
PINS MARITIMES

Parmi les 60 exposants algériens participant à cet événement international, environ 30 d'entre eux sont spécialisés dans la fabrication de pièces de rechange, huiles, pneus et batteries avec des taux d'intégration variables.

Ces acteurs, dont certains sont passés à la production après avoir été auparavant des importateurs, ont confirmé qu'ils travaillaient à se développer sur le marché national avec des projets d'exportation, en produisant des biens nationaux «selon des normes internationales» et à «des prix étudiés».

Dans ce cadre, l'entreprise «Plastiques Auto BK», dont l'usine se trouve à Blida, s'efforce de fournir des composants plastiques pour les véhicules tels que des pare-chocs, avec un taux d'intégration de 100 %.

Le directeur de l'entreprise, Walid Ben Ali Khouja, a estimé que le marché national offre des «opportunités

prometteuses», ce qui pousse cette entreprise, qui a lancé son activité industrielle il y a deux ans, à élargir sa gamme de produits, qui comprendra bientôt des caches de rétroviseurs.

De son côté, l'entreprise «Iris Pneus» prévoit de lancer son nouveau produit, des pneus tout terrain (4x4), pour la fin du troisième trimestre 2025. Cela répond à une demande croissante, notamment dans le secteur agricole, dans le sud du pays, ainsi que chez les entreprises pétrolières des régions du sud, selon les propos de Yahî Djafri, directeur commercial et marketing de l'entreprise. Il a également confirmé les efforts de «Iris Pneus» pour augmenter sa capacité de production afin de mieux répondre aux besoins du marché national et limiter les importations.

L'entreprise «Matador Batteries», dont l'usine se situe à Bouira, a

souligné l'importance des incitations mises en place par les autorités publiques, qui ont poussé la société à passer de l'importation à la production en janvier 2024. L'entreprise travaille à augmenter sa capacité de production de 500 000 à 750 000 batteries par an, dans un premier temps pour satisfaire la demande nationale et dans un second temps pour pénétrer le marché africain, selon les propos de son adjoint, Lazhar Bousta.

Il a ajouté que ces batteries «sont conformes aux normes internationales» en termes de qualité, ce qui se reflète positivement sur leur durée de vie théorique, qui varie entre deux et trois ans, avec un prix inférieur de 30 à 40 % par rapport aux batteries importées. Pour sa part, l'entreprise «Techno Cast», spécialisée dans la fabrication de pièces de suspension et de direction, a indiqué à travers son représen-

tant au salon qu'elle place la qualité au cœur de sa stratégie industrielle, en choisissant soigneusement les matériaux utilisés, en respectant les dimensions et le processus de production. Grâce à ses produits de qualité, l'entreprise vise à couvrir une part du marché national et à se tourner vers l'exportation dans le futur.

Il est à noter que le salon «Equip Auto Algérie», qui se poursuivra jusqu'au 20 février, accueille environ 350 exposants nationaux et étrangers, dont 60 exposants algériens.

FINANCES

Bouzedred préside la 31^e session du Conseil national des assurances

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzedred, a présidé lundi, les travaux de la 31^e session du Conseil national des assurances (CNA), consacrée aux développements du marché national des assurances, a indiqué un communiqué du ministère. Cette session, tenue au siège du ministère des Finances, a été consacrée «à l'examen des dossiers et travaux du Conseil en rapport avec le développement du marché national des assurances», a précisé la même source. Placé sous la présidence du ministre des Finances, le CNA constitue «un cadre de concertation entre les diverses parties prenantes du secteur des assurances», a rappelé le communiqué.

Le CNA joue également un «rôle essentiel dans la définition de la politique générale de l'Etat en matière d'assurance», a-t-on encore souligné de même source.

MINISTÈRE DES FINANCES

Précisions concernant l'ouverture de capital des banques et sociétés d'assurance via la Bourse

Le ministère des Finances a apporté, lundi, des clarifications et précisions concernant l'ouverture de capital des banques et sociétés d'assurance via la Bourse. «Suite à des interprétations inexactes des déclarations faites lors de l'événement promotionnel de l'opération d'ouverture de capital de la Banque de Développement Local (BDL), des précisions s'imposent», a indiqué le ministère dans sa mise au point.

"Contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias, aucune annonce n'a été faite concernant «l'introduction prochaine d'une autre banque ainsi qu'une société d'assurances», a-t-il affirmé.

Le ministère des Finances a ainsi tenu à souligner qu'il adoptait «une vision de modernisation du secteur financier national, fondée sur des réformes structurelles visant à renforcer la transparence, la gouvernance et l'efficacité des institutions financières». L'ouverture de capital de la BDL s'inscrit dans cette vision stratégique «à long terme», visant à diversifier les sources de financement et à dynamiser le marché financier national, a-t-il soutenu. «Les informations relatant l'ouverture de capital ont été présentées dans un contexte de réforme et de modernisation à long terme, sans annonce d'introduction en Bourse imminente pour d'autres entités finan-

cières», a-t-il insisté. Le ministère des Finances «tient à rappeler que l'ouverture de capital dans le secteur bancaire et financier fait partie d'une approche progressive et réfléchie visant à renforcer le rôle du marché financier en tant que source de financement pour l'économie nationale, améliorer la gouvernance et la transparence des institutions financières et attirer les investissements et accroître la compétitivité du secteur bancaire». Cette démarche s'inscrit «dans une perspective à long terme, et chaque décision sera prise par les pouvoirs publics en fonction des évolutions économiques et des conditions du marché», a-t-il conclu.

L'ASSOCIATION ERRAHAMA CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Au programme, les facteurs de risques des cancers et leur dépistage



Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, l'Association Errahma de Boumerdès a organisé le 1er février 2025 une journée scientifique dédiée à la formation médicale continue. A cet effet, Mme Malika Razi, présidente de l'Association Errahma fera savoir que l'Association organise régulièrement des formations médicales continues pour la mise à jour des médecins de la wilaya de Boumerdès. Ces formations sont encore plus importantes lorsqu'on sait que le médecin généraliste représente un élément important dans le système de santé. Il est le premier que le patient consulte en premier d'où la nécessité de le former sur les modes de préventions, la détection de certaine maladie, l'orientation du patient. Si la maladie ne relève pas des compétences du médecin généraliste, il peut les rediriger vers des médecins spécialisés lorsque les symptômes du patient ne sont plus de son ressort. Comme son nom l'indique, ce type de formation est un événement qui est appelé à se renouveler en permanence. Aussi, pas moins de 300 médecins venus de toute la wilaya de Boumerdès ont participé à la formation, fera savoir la présidente.



Professeur Kherddine Chettibi : « Le dépistage du cancer de la prostate est incontournable à partir de 50 ans »

En marge des travaux tenus à l'occasion de la journée mondiale du cancer organisée par l'Association Errahma de Boumerdès le 1er février 2025, le Professeur Kherddine Chettibi, chef de service de chirurgie urologique et transplantation au CHU d'Annaba a eu l'amabilité de répondre à nos questions relatives au dépistage du cancer de la prostate. En l'occurrence, le professeur nous précisera que le dépistage du cancer de la prostate devient nécessaire voire incontournable à partir de 50 ans. Néanmoins on ne peut parler de

dépistage de masse car inutile mais plutôt de dépistage individuel autrement dit ciblé et en concertation avec le patient. Ainsi, en consultation il importe de rechercher les facteurs de risques pouvant entraîner la maladie : soit les antécédents familiaux (cancer de la prostate chez le père ou le frère et cancer du sein chez la sœur ...) ou des symptômes de troubles urinaires, présents depuis un certain temps, sans en connaître les raisons. Enfin, si la personne vient en consultation d'elle-même pour être dépistée c'est alors l'opportunité de détecter des cas

les plus agressifs quand bien même en l'absence de signes. Dans la mesure où ce diagnostic est établi avec des moyens simples c'est-à-dire touché rectal et le dosage d'un PSR on aura alors la chance de guérir un patient mais malheureusement le cancer de la prostate est diagnostiqué un peu tardivement. Aussi, le diagnostic précoce est fortement conseillé ceci nous motive alors à sensibiliser la population à travers les médias et la formation médicale continue de nos jeunes médecins généralistes pour les alerter sur le fait que faire un cancer de la prostate à partir de 50

ans n'est pas exclu. Le problème encore une fois n'est pas tant d'être atteint du cancer de la prostate mais que celui-ci soit diagnostiqué tardivement avec alors de faibles chances d'en guérir. En outre, il est à remarquer qu'on ne soigne pas un cancer de la prostate génétique et celui lié à l'âge de la même manière. D'ailleurs la recherche en médecine, à l'heure actuelle évolue dans ce sens.

Professeur Kheireddine Chettibi, Chef de service de chirurgie urologique- transplantation au CHU d'Annaba

Professeur Mohammed Oukka : « L'incidence des cancers est passée de 41 000 nouveaux cas par an en 2015 à plus de 51 000 en 2022 »

Les travaux de cet événement se sont déroulés en deux sessions : La 1ère session a été consacrée à l'épidémiologie des cancers et leurs facteurs de risques ; la 2ème fut réservée à des communications relatives au dépistage de certains cancers pouvant être détectés (le cancer du sein, de la prostate, du col de l'utérus, et du colorectal.) De cette rencontre, le Professeur Mohammed Oukkal, chef de service d'oncologie médicale au CHU de Beni Messous, nous en parle.

PAR OURIDA AIT ALI

Midi libre, quel est l'état des lieux épidémiologiques des cancers ?

Professeur Mohammed Oukkal : A l'échelle mondiale, les cancers toutes localisations confondues sont en constante progression. Selon les données de l'organisation mondiale de la santé (OMS), l'incidence mondiale des cancers est estimée à plus de 20 millions de nouveaux cas et presque 10 millions de décès par cancer

durant l'année 2022.

En Algérie, d'après les données du Réseau national des registres des cancers (RNRC), l'incidence est passée de 41 000 nouveaux cas par an en 2015 à plus de 51 000 en 2022, soit une augmentation de 10.000 cas en 7 années.

Quels sont les cancers les plus fréquents en Algérie ?

Chez la femme, le cancer du sein est de loin le plus fréquent suivi du cancer colorectal, de la thyroïde en troisième position et du cancer du col de l'utérus en 4ème position. Chez l'homme le cancer colorectal est 1ère position suivi du cancer du poumon en deuxième position, le cancer de la prostate en 3ème position et le cancer de vessie en 4ème position.

Quels sont les facteurs de risques de la survenue d'un cancer ?

Les facteurs de risques de survenue des cancers se répartissent en 2 catégories à savoir : Les facteurs non modifiables et les modifiables. Le 1er

facteur non modifiable est l'âge et le vieillissement, en effet, plus on avance en âge plus la probabilité de développer un cancer augmente. Le 2ème facteur de risque qu'on ne peut modifier est hérédité et dans ce cas le patrimoine génétique ne peut être modifié ; au demeurant, 5 à 10% de cancers génétiques sont constatés. Concernant la deuxième catégorie, les risques en sont liés à certains de nos comportements néfastes. En premier lieu, la consommation de tabac sous toutes ses formes. Il est à rappeler que ce fléau de l'humanité entraîne plus de 17 maladies cancéreuses. Le tabagisme porte atteinte à plusieurs organes, pas uniquement le poumon qui est certes l'organe le plus exposé mais également entre autres à la vessie, le pancréas, le larynx... La consommation d'alcool est aussi un facteur de risque d'autant plus qu'elle est souvent associée au tabagisme ce qui multiplie le risque de survenue de cancers. Certaines habitudes alimentaires sont également impliquées dans la survenue des cancers : l'excès de viande rouge, la charcuterie, les viandes

cuites au grill, les aliments transformés, la malbouffe, en particulier la restauration rapide que l'on retrouve dans les Fast food... Cette nourriture favorise l'apparition des cancers dont celui du colorectal. En revanche, l'alimentation méditerranéenne de nos ancêtres appelée également « régime crétois » riche en légumes frais et fruits est un rempart contre les cancers. En outre, l'exposition excessive aux ultra-violet (UV) surtout à des heures où le soleil est à son zénith représente une cause bien connue des cancers de la peau en l'occurrence chez les personnes à peau claire. Les risques liés à l'environnement sont également susceptibles d'entraîner des cancers ; on citera ainsi la pollution atmosphérique due aux particules fines celles dégagées par la circulation automobile ou par les usines. Certains virus peuvent être oncogènes et engendrer des cancers comme les papillomavirus humains (HPV). Ce virus est incriminé dans la survenue du cancer du col de l'utérus. Par ailleurs, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) augmenterait

les risques de sarcome de Kaposi, un cancer cutané, la liste étant encore longue...

La deuxième session était consacrée au dépistage, quels sont les cancers qui peuvent être dépistés ?

Il est fortement recommandé de dépister le cancer du sein en effectuant une mammographie tous les deux ans à partir de 40 ans. En revanche plus précocement lorsqu'un cancer héréditaire est suspecté dans une famille où l'on aura enregistré auparavant plusieurs cas du cancer du sein, la consultation d'oncogénétique devient nécessaire afin de rechercher par des examens moléculaires la présence d'une mutation du gène BRCA, responsable de la survenue de la maladie. Si cette mutation est avérée une mastectomie bilatérale préventive sera conseillée pour la femme sinon une surveillance rigoureuse est impérative. Cependant, être porteuse d'une altération génétique ne signifie pas forcément que la femme fera systématiquement un cancer du sein. Concernant le dépistage du cancer du col de

l'utérus, un frottis cervico-vaginal est recommandé tous les 3 ans chez les femmes entre 25 et 29 ans et tous les 5 ans entre 30 et 65 ans. En Algérie nous disposons d'un programme national de dépistage implanté au niveau des structures de soins de proximité avec un taux national de couverture de 15%. Toujours concernant le cancer du col de l'utérus et dans le cadre de la prévention primaire, nous disposons d'une vaccination contre le papillomavirus (HPV) qui est recommandée pour les jeunes filles avant tout contact avec le virus, néanmoins pour l'instant ce vaccin n'est pas disponible en Algérie.

Le dépistage de masse du cancer colorectal pour les deux sexes est recommandé à partir de 50 ans, il se fait par un test simple (Test immunologique) qui permet la recherche de sang occulte dans les selles et en cas de test positif une coloscopie est recommandée. En cas d'antécédents familiaux de cancers colorectaux, un dépistage individuel par coloscopie est recommandé à un âge plus jeune. Enfin, le dépistage du cancer de la prostate est sujet à controverses dans le



monde, en raison du risque de surdiagnostic. Il se fait par un dosage du taux de PSA dans une population cible représentée par tous les hommes âgés entre 50 et 70 ans.

Hygiène au quotidien des enfants

Le lavage des mains est le meilleur moyen de prévenir certaines infections courantes.

C'est un geste d'hygiène de base que tous doivent intégrer dans leurs habitudes de vie. Il est donc important d'apprendre aux enfants à se laver les mains correctement et souvent, et ce, dès le plus jeune âge.

L'importance du lavage des mains
C'est généralement à cause des microbes qui se trouvent sur ses mains qu'un enfant attrape des maladies comme le rhume, la gastroentérite ou la grippe. Le lavage des mains permet d'enlever environ 80 % des microbes quand il est bien fait. Par ailleurs, le lavage des mains avec du savon peut réduire de moitié les risques de diarrhée chez les tout-petits de moins de 5 ans et de 25 % les risques d'infections respiratoires. Il est donc important de voir à ce que votre enfant les lave régulièrement par mesure de prévention.

Comment bien se laver les mains ?
Placer les mains sous l'eau courante tiède afin de bien les mouiller. L'eau chaude ne nettoie pas mieux et, en plus, elle assèche la peau. Demandez à votre enfant de chanter une chanson (ex. : Au clair de la lune ou Bonne fête) pendant qu'il lave ses mains afin qu'il les savonne assez longtemps. Une fois la chanson terminée, il peut rincer ses mains.

Appliquer du savon sur les mains
Bien frotter les mains ensemble pendant au moins 20 secondes afin d'enlever un maximum de microbes. Il faut savonner les mains au complet, y compris les ongles, les poches et entre les doigts. Cette étape ne doit pas se faire sous l'eau courante, car il est important que le savon reste sur les mains durant l'étape du savonnage.

Rincer les mains avec de l'eau tiède

Bien sécher les mains avec une serviette. Comme les microbes demeurent quelques jours sur les serviettes de tissu, mieux vaut laver souvent les serviettes à la maison. Dans les endroits publics, il est préférable d'utiliser des serviettes de papier. Essuyer les mains en les tapotant permet d'éviter d'irriter la peau. De même, encourager les enfants à bien assécher leurs mains, car ils ont tendance à s'essuyer le dedans des mains, mais très peu le dessus.

Quel savon utiliser ?

L'idéal est d'utiliser du savon liquide ou en mousse, car c'est plus simple : un seul coup de pompe suffit. Pour ce qui est du savon en barre, il est possible de l'utiliser à la maison, mais chaque membre de la famille devrait avoir le sien afin d'éviter la contami-



nation croisée. Quant aux savons antibactériens, ils ne sont pas nécessaires et sont plus irritants pour la peau. Il faut savoir que le savon à lui seul n'enlève pas les microbes. C'est le frottement des mains avec du savon qui débarrasse la peau des microbes. Pour un lavage des mains efficace, le plus important est la durée du frottement des mains et le temps que le savon passe sur la peau, et non le type de savon utilisé, la température de l'eau ou la séquence des gestes.

Comment laver les mains d'un bébé ?

Même s'il ne rampe pas encore, votre bébé touche à beaucoup de choses (ex. : jouets, toutous, vos mains, etc.). La débarbouillette mouillée ne suffit pas pour enlever les microbes, car il manque un élément essentiel : le savon. C'est lui qui, combiné au frottement, décolle les saletés. Il est donc important de laver les mains de votre bébé avec du savon. Pour laver les mains de votre bébé, utilisez une débarbouillette propre imbibée d'eau savonneuse et frottez-lui délicatement les mains. Rincez ensuite ses mains avec une autre débarbouillette propre et mouillée. Séchez bien ses mains avec une serviette.

Pour un savon assez doux pour ses petites mains, il suffit de diluer un peu de shampoing pour bébés avec de l'eau. Si vous utilisez un savon ordinaire, diminuez simplement la quantité utilisée.

Superviser le lavage des mains chez les tout-petits

Plus le lavage des mains est bien fait, plus il est efficace. Quand les enfants lavent leurs mains seuls, ils ont tendance à les frotter et, en même temps, à les rincer rapidement sous l'eau, ce qui ne laisse pas le temps au savon de nettoyer. Pour cette raison, mieux vaut leur montrer à fermer le robinet avant de mettre le savon sur leurs mains. En plus, cela permet d'épargner 10 litres d'eau par lavage des mains.

Il est donc préférable d'aider votre enfant à se laver les mains pour vous assurer qu'il le fait bien. Il ne peut par ailleurs pas se laver les mains correctement avant l'âge de 4 ans. Et comme votre tout-petit apprend par l'exemple, il est important de bien le faire vous-même.

Mon enfant refuse de se laver les mains

Pour l'inciter à le faire, expliquez-lui que des microbes peuvent être présents sur ses mains, même si elles semblent propres. Comme ces microbes peuvent le rendre malade, il est important de les enlever, et la seule manière de les faire partir est de se laver les mains. Pour rendre le lavage des mains plus attrayant, vous pouvez, par exemple, utiliser des savons spéciaux (ex. : superhéros, odeurs différentes, mousse colorée), coller des autocollants sur la bouteille de savon ou utiliser des applications pour le lavage des mains. Un tableau de motivation peut aussi être utile.

Quand se laver les mains ?

Votre enfant devrait toujours se laver les mains dans les situations suivantes :

- Après être allé à la toilette (même si ce n'est pas lui qui s'essuie) et après avoir été changé de couche (il peut s'être touché les parties génitales)
- Après avoir joué dehors
- Après avoir fréquenté un lieu public, dont le service de garde et l'école
- En entrant dans la maison
- Après s'être mouché ou avoir éternué ou toussé dans ses mains
- Quand elles sont sales
- Après avoir touché ou joué avec des animaux domestiques et après avoir touché leurs jouets

Pas de savon sous la main

Si vous n'avez pas accès à du savon, les lingettes contenant un produit désinfectant peuvent dépanner lors d'une sortie. Ces lingettes permettent d'enlever une partie des saletés et des microbes présents sur les mains en

plus de tuer certains microbes grâce aux ingrédients actifs qu'elles renferment. Les lingettes pour essuyer les fesses de bébé ne permettent toutefois pas de désinfecter les petites mains, car elles ne contiennent pas de savon ni d'ingrédients désinfectants. Les milieux de garde favorisent le lavage des mains à l'eau et au savon, mais les désinfectants peuvent servir à l'occasion, par exemple lors de sorties. Pour leur part, les désinfectants à base d'alcool pour les mains tuent les microbes sans enlever la saleté qui reste sur les mains. Comme ces produits sont toxiques, un enfant ne devrait jamais les utiliser sans la supervision d'un adulte. Les désinfectants pour les mains doivent d'ailleurs être gardés hors de la portée des enfants.

Lorsque vous devez utiliser du désinfectant pour les mains à base d'alcool, appliquez seulement une petite quantité (de la taille d'un 10 sous) de liquide sur les mains sèches de votre enfant. Assurez-vous qu'il se frotte les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches, et ce, sans toucher ses yeux ou sa bouche. Une fois qu'il a les mains sèches, il n'y a aucun danger d'intoxication. Si votre enfant est trop jeune pour être capable de le faire, désinfectez-vous d'abord les mains avec le désinfectant, mettez ensuite une petite quantité de produit dans vos mains puis frottez vous-même les mains de votre tout-petit. Si vous pensez que votre enfant a avalé du désinfectant, téléphonez immédiatement au centre antipoison du Québec, même s'il n'a pas de symptômes. L'ingestion d'une toute petite quantité de ce produit peut causer une intoxication en raison de l'alcool qu'il contient.

À retenir

Le lavage des mains est le meilleur moyen de prévenir le rhume, la grippe et la gastroentérite. Il faut se savonner les mains durant au moins 20 secondes. Votre enfant a besoin de votre aide pour bien laver ses mains.

SÉTIF

L'Algérie réalise les projets les plus prometteurs depuis l'indépendance

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, lundi à Sétif où il effectuait une visite de travail, que les projets que l'Algérie s'attèle à concrétiser en matière de transports sont «les plus prometteurs que notre pays ait lancés depuis l'indépendance».

«**L**e train a atteint le point le plus lointain à l'ouest du pays (Gara Djebilet) et le plus lointain à l'est (mine de phosphate dans la wilaya de Tébessa», a déclaré M. Sayoud après avoir écouté, au siège de la Société du tramway (Setram), dans la commune de Sétif, un exposé détaillé sur le secteur des transports. Le ministre a également rappelé que la mine de phosphate de Bled El Hedba (Tébessa) sera reliée par voie ferrée au port d'Annaba et celle de Gara Djebilet aux ports d'Arzew, d'Oran et de Mostaganem.

Il a qualifié ces projets de «majeurs», avant de concéder qu'il «existe des insuffisances sur certaines lignes de chemin de fer, ce qui nécessite des opérations de mise à niveau pour lesquelles l'Etat algérien a alloué les fonds nécessaires, à l'instar de la réhabilitation des anciennes lignes de chemin de fer entre Constantine et Alger». Au total, ce sont 380 milliards de dinars qui ont été alloués au renforcement de la ligne Gara Djebilet-Oran et Bled El Hedba-Annaba au moyen de locomotives de grande puissance et de wagons spécialement conçus pour le transport de minerai, a-t-il fait savoir, ajoutant que ces investissements auront un impact positif sur l'économie nationale et le transport de voyageurs s'agissant de la réhabilitation de la ligne de ferroviaire Constantine-Alger, le ministre a souligné que l'objec-



tif est «de faire atteindre aux trains une vitesse de 100 et 160 km/heure, ce qui permettra de gagner plus de 3 heures de temps, et d'encourager les citoyens à emprunter ce moyen de transport».

Il a également fait part de l'existence de plusieurs projets dans le domaine du transport ferroviaire, qu'il s'agisse du renforcement de l'infrastructure, de la réhabilitation de gares, de la construction de nouvelles, de la rénovation des feux de signalisation et des passages à niveau à travers la construction de passages inférieurs et de ponts enjambant les rails pour éviter les accidents et assurer la fluidité de la circulation automobile.

De plus, plusieurs lignes ferroviaires, prisées par les citoyens, seront remises en service «avant le mois de juin prochain», a encore indiqué M. Sayoud, ajoutant que son département a conclu un accord avec une société espagnole pour fournir les pièces de rechange et les techniciens nécessaires à la réalisation de cette opération.

«Les fonds sont disponibles pour l'acquisition de 80 locomotives et wagons pour le transport de voyageurs en 2025», a-t-il assuré, ajoutant que le

cahier des charges et les formalités réglementaires d'usage étaient en cours de finalisation.

Sayoud a également rappelé les investissements réalisés par Air Algérie, en passant commande de 16 nouveaux avions qui seront livrés «dans les prochains mois», notant que la livraison de 50 % d'entre eux résoudra la plupart des problèmes que connaît actuellement le secteur du transport aérien.

Concernant l'opération d'extension de la piste de l'aéroport du 8 mai 1945 d'Ain Arnat-Sétif, inscrite avant d'être gelée, le ministre a indiqué qu'un travail de coordination est mené entre son département ministériel et les autorités locales pour obtenir la levée du gel de ce projet et le relancer.

Au cours de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif, M. Sayoud a inauguré une agence de contrôle technique des véhicules, avant de s'enquérir des travaux de dédoublement de la ligne de chemin de fer Sétif-El Gourzi (Constantine) et d'inspecter l'aéroport international du 8-Mai 1945.

ENERGIES ET MINES

Arkab reçoit des représentants de la société civile de la wilaya de Béjaïa

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, lundi au siège du ministère, des représentants de la société civile du village Ait Bouzid, relevant de la commune de Tala Hamza (wilaya de Béjaïa), avec lesquels il a évoqué les préoccupations liées au processus d'indemnisation dans le cadre d'utilité publique des terrains concernés par l'expropriation au bénéfice du projet d'exploitation minière du gisement du zinc et du plomb à Tala Hamza-Oued Amizour.

La rencontre a permis aux représentants de la société civile d'«exprimer leurs préoccupations concernant l'indemni-

sation dans le cadre d'utilité publique des terrains concernés par l'expropriation au profit de l'exploitation de la mine du zinc et du plomb à Tala Hamza-Oued Amizour (wilaya de Béjaïa)», précise le communiqué du ministère.

Les développements du projet et ses répercussions socioéconomiques positives prévues sur la région, en particulier et sur l'économie nationale en général, ont été évoqués, ajoute le communiqué.

En réponse aux préoccupations, le ministre d'Etat a affirmé que le ministère, en coordination avec le Groupe Sonarem et les autorités de la wilaya de Béjaïa, prennent en compte «toutes les

propositions soulevées et s'emploieront à les étudier et à prendre les mesures nécessaires pour y répondre, dans l'objectif de garantir la mise en œuvre du projet dans les délais impartis et dans un cadre préservant les intérêts de toutes les parties». La rencontre s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du président de l'Assemblée populaire communale de Tala Hamza, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, de la Directrice générale de la joint-venture algéro-australienne WMZ et de cadres du ministère et du groupe Sonarem, conclut le communiqué.

ILLIZI

Irrigation du jardin d'essais de Tinemri avec des eaux traitées, une expérience réussie

Le jardin d'essais de Tinemri (commune d'Illizi) constitue une première expérience réussie dans le sud du pays en matière d'irrigation avec des eaux épurées de la station de traitement des eaux usées, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation locale des forêts.

Géré par des cadres de la Conservation depuis sa création en avril 2019, ce jardin de 12 hectares (ha) est le fruit d'efforts conjugués de divers secteurs et associations locales, dont la direction des Travaux publics, qui a réalisé la clôture et les trous de plantation d'arbustes ramenés de diverses wilayas du pays, a indiqué la Conservatrice des forêts, Noura Hadouchi. Plus de 5.000 plants, de différentes essences, fruitières et sylvicoles, dont des oliviers et des eucalyptus, ont été à ce jour plantés et irrigués, dans une première phase, directement de la station de traitement des eaux usées, via un système de goutte-à-goutte, a-t-elle précisé, signalant que leur plantation et croissance est réussie à 80%.

La deuxième phase de développement de cet espace végétal a porté sur la réalisation de deux réservoirs d'eau de 50 M3 chacun, la réhabilitation du réseau d'irrigation sur plus de 2,7 km et l'électrification du jardin pour le pompage des eaux destinées à alimenter les réservoirs.

Ce projet, ami de l'environnement, vise à contribuer à la préservation de la biodiversité, la création d'un microclimat sain, ainsi que des espaces de détente et de loisirs pour la population locale, en plus de la création d'emplois.

ORAN

Incendie dans un entrepôt de collecte de déchets plastiques

lundi soir, un incendie a éclaté dans un entrepôt dédié à la collecte de déchets plastiques, situé dans la zone de Chétibo, au cœur de la commune de Sidi Chahmi, dans la wilaya d'Oran. Les autorités locales ont rapidement réagi à l'incident, et la Protection civile a déployé une réponse d'urgence pour maîtriser la situation.

Dès l'alerte reçue, les équipes de la Protection civile se sont rendues sur place à 20h31, munies de 5 camions de pompiers et de deux ambulances. Grâce à une intervention rapide et coordonnée, les flammes ont été contenues et leur propagation a été stoppée, empêchant ainsi des dommages supplémentaires.

Dans un communiqué officiel, la Protection civile d'Oran a confirmé que le feu avait été complètement éteint et que l'incident n'avait causé aucune victime. Cet événement a cependant souligné l'importance des mesures de sécurité dans les zones de stockage de matériaux inflammables, en particulier dans des régions où des déchets plastiques sont accumulés. Le maire de Sidi Chahmi et les autorités locales ont exprimé leur reconnaissance envers les équipes de la Protection civile pour leur efficacité et leur professionnalisme. Aucun dommage humain n'a été signalé, mais les autorités continuent de surveiller la situation pour prévenir tout risque à long terme lié à l'incendie. Cet incident rappelle la nécessité de renforcer les infrastructures de gestion des déchets et de veiller à la sécurité des installations de stockage dans la région.

MAROC

Un gouvernement loin des réalités du peuple

Le gouvernement marocain continue d'accentuer les tensions avec les citoyens, privilégiant ses intérêts personnels et ceux de ses proches au détriment des souffrances du «petit peuple», dénoncent des représentants de partis politiques et de syndicats.

Après l'annonce des contrats publics remportés par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, estimés à des milliards de dirhams, Nabil Benabdellah, le secrétaire général du Parti du Progrès et du Socialisme, a affirmé que le gouvernement n'avait rien accompli en matière de progrès démocratique ou politique. «*Ce que nous connaissons, c'est une série de régressions qui nous font reculer, punissant quiconque ose parler ou critiquer. Nous avons vu comment les procès se multiplient contre ceux qui ont exprimé un avis contraire*», a-t-il dénoncé.

Il a également insisté sur le fait que les gains d'Akhannouch dans les marchés publics constituaient un véritable scandale que les Marocains ne pouvaient pas ignorer, et ce n'était que la partie visible de l'iceberg, car d'autres domaines souffrent également de conflits d'intérêts à divers niveaux. Benabdellah a précisé que le gouvernement n'a trouvé que la propagande pour justifier ses échecs dans la gestion des affaires publiques, se contentant de répéter des slogans creux sur des «réalisations» économiques et sociales, tout en restant complètement absent du débat politique sérieux. Selon lui, le Maroc d'aujourd'hui évoque des époques révolues, où les voix libres étaient traquées et les bouches muselées, même lorsque la critique était pacifique et basée sur des faits



réels.

Un des exemples les plus frappants de cette répression est la poursuite judiciaire de citoyens ayant protesté contre le retard flagrant dans la reconstruction des zones sinistrées par le séisme, un an et demi après la tragédie. Les sinistrés continuent de vivre sous des tentes délabrées, une situation qui illustre l'incompétence et l'indifférence du gouvernement.

Benabdellah a souligné que ce gouvernement, dirigé par un homme d'affaires qui monopolise des secteurs économiques vitaux, a transformé l'argent public en une arène où les richesses s'accroissent au détriment du citoyen. Les contrats publics sont attribués par le gouvernement, mais directement octroyés à un groupe proche du Premier ministre, dans une scandaleuse compromission morale et politique qui n'a besoin d'aucune explication supplémentaire. Dans ce contexte sombre, la Confédération Démocratique du Travail a appelé à une marche nationale le 23 février prochain à Casablanca, pour protester contre la hausse des prix, la détérioration du pouvoir d'achat et l'indifférence du gouvernement face aux revendications des travailleurs. Selon un communiqué du syndicat, le pays vit une crise sociale profonde

en raison de l'explosion des prix, du chômage croissant et de la corruption rampante. La centrale syndicale considère que ce n'est pas simplement une mauvaise gestion, mais une négligence systématique des droits d'un peuple qui souffre de la cherté de la vie, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Tandis que les citoyens se battent pour joindre les deux bouts, le gouvernement continue de distribuer des privilèges à une élite, protégeant les intérêts d'une minorité au détriment de la grande majorité. Le syndicat a conclu en soulignant que ce qui se passe actuellement au Maroc ne relève pas seulement d'une mauvaise gestion, mais d'un mépris manifeste du destin du peuple, ou l'Etat se plait dans la répression et l'intimidation dans une tentative désespérée de faire taire les voix libres qui dénoncent ce dérèglement. La Confédération a conclu que le gouvernement, qui avait promis la prospérité et la justice sociale, est devenu le symbole de l'échec et du déclin. Face à cette réalité, le 23 février, la rue marocaine sera l'unique recours pour un cri retentissant contre l'autoritarisme, la corruption et une demande ferme pour la démission d'un gouvernement qui a préféré l'argent et le pouvoir à la dignité et aux droits du citoyen.

PALESTINE

L'agression sioniste à Jénine se poursuit pour le 29^e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le 29^e jour consécutif, faisant 26 martyrs et des dizaines de blessés, en plus des destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté, ce mardi l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces d'occupation ont incendié une maison dans le camp de Jénine, ont fermé la route menant au nouveau cimetière du camp avec des bulldozers et tiré des fusées éclairantes vers la mosquée Al-Assir, souligne Wafa. L'armée sioniste a également installé une porte en fer près d'une colonie sur la route entre Naplouse et Jénine, et a arrêté un Palestinien après s'être incrusté dans sa maison, ajoute la même source. Les renforts militaires de l'armée sioniste accompagnés de bulldozers et de camion-citerne de carburant continuent d'affluer vers les entrées et les périphéries du camp de Jénine. Les bulldozers de l'armée sioniste poursuivent notamment les travaux de destruction et de démolition et ouvrent des rues dans plusieurs quartiers du camp de Jénine, que les drones continuent de survoler à basse altitude. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a, de son côté, annoncé l'ouverture d'une clinique dans le Centre coréen à côté du bâtiment de la direction de la santé de Jénine pour suivre les patients atteints de maladies chroniques à partir de ce mardi.

Hier lundi, Dayaa al-Din Sbaaneh, un enfant Palestinien de 15 ans, est tombé en martyr en succombant à ses blessures survenues il y a deux semaines lorsqu'un drone de l'armée sioniste a pris pour cible un véhicule dans le village de Qabatiya, au sud de Jénine. Par ailleurs, les équipes du Croissant-Rouge Palestinien ont transféré une femme âgée à partir de l'intérieur d'une maison détruite dans le camp de Jénine, tandis que les soldats sionistes ont agressé une équipe d'ambulanciers alors qu'elle tentait de transporter un autre patient.

CONFLITS EN AFRIQUE

Les dirigeants africains appellent à la cessation «immédiate» et «sans conditions» des hostilités

Les dirigeants africains, réunis au sommet les 15 et 16 février à Addis-Abeba, ont réitéré leur appel à la cessation «immédiate» et «sans conditions» des hostilités dans les Etats membres de l'Union africaine (UA), touchés par des «conflits violents», plaidant pour le «dialogue» qu'ils considèrent comme «seule approche viable» pour parvenir à une solution durable. Les chefs d'Etat et de gouvernements africains faisaient références, notamment aux conflits au Soudan et en République démocratique du Congo (RDC).

La Conférence «réitère également l'appel lancé à toutes les parties belligérantes, dans les Etats membres aux prises avec des conflits violents, pour qu'elles cessent immédiatement et sans conditions toutes les hostilités, instaurent un cessez-le-feu permanent et adoptent un dialogue et une réconciliation authentiques et sans exclusion, seule approche viable pour parvenir à des solutions consensuelles et durables», ont-ils affirmé dans une déclaration publiée à la fin des travaux de leur 38^{ème} sommet annuel. Au Soudan, le conflit de

22 mois entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a déjà déplacé un cinquième de la population et provoqué une grave famine chez environ la moitié de la population. En République démocratique du Congo (RDC), le groupe armé M23 a pris fin janvier Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu et poursuit sa progression dans la province voisine du Sud-Kivu, s'approchant de Bukavu, l'autre grande ville de l'Est congolais. Les dirigeants africains ont rappelé, dans ce contexte, l'importance du respect des principes contenus dans les instruments juridiques de l'UA dont «la souveraineté des Etats membres, l'intégrité territoriale, l'unité nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres, la non-agression et le règlement pacifique des conflits». Ils ont souligné, à ce titre, la nécessité de renforcer la coopération afin de «lutter plus efficacement contre la circulation des armes légères et de petits calibres illicites et de faire taire les armes sur le continent». Les chefs d'Etat et de gouvernements africains ont, d'ailleurs,

condamné «l'implication d'acteurs extérieurs étatiques et non étatiques dans les conflits africains, ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles par des groupes armés et terroristes en Afrique». Ils ont encouragé, par ailleurs, les Etats membres à «s'attaquer de manière globale aux causes profondes et structurelles des conflits violents et de l'instabilité» en s'appuyant sur «le lien entre la paix, la sécurité et le développement, notamment à travers des programmes socio-économiques délibérés visant à autonomiser les populations, particulièrement les femmes et les jeunes». Soulignant la nécessité d'une «mise en œuvre immédiate et intégrale» de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de garantir le financement des opérations de soutien de la paix pilotées par l'UA, les dirigeants africains ont mis également l'accent sur la nécessité d'"explorer des moyens novateurs de mobilisation des ressources financières internes, notamment par le biais d'engagements avec le secteur privé et les institutions financières

africaines. Ils ont jugé, en outre, nécessaire pour les Etats membres de mettre en place des mécanismes, notamment au niveau régional, pour «s'attaquer aux sources de financement du terrorisme afin de réduire les activités des groupes terroristes et armés», appelant à l'accélération de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement, qui a été adoptée par la 16^e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenue le 28 mai 2022, à Malabo (Guinée équatoriale). Les chefs d'Etat et de gouvernements africains ont exhorté également les Etats membres à mettre en œuvre la Déclaration de la réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, tenue en avril 2024 à Abuja (Nigeria).

Ils ont réaffirmé, à ce propos, la nécessité de «redynamiser la diplomatie préventive comme outil efficace de prévention, de gestion et de règlement des conflits».



LE PLAN ÉGYPTIEN POUR LA RECONSTRUCTION DE GHAZA :

Une vision ambitieuse et un défi politique majeur

Dans un contexte de tensions persistantes et de souffrances continues pour les habitants de Ghaza, l'Égypte a dévoilé un plan ambitieux pour la reconstruction de cette région dévastée, tout en garantissant que les Palestiniens restent sur leur terre.

Ce projet, qui a suscité un intérêt international considérable, sera au cœur des discussions lors du prochain sommet arabe.

La vision égyptienne : une reconstruction sans déplacements forcés

Le gouvernement égyptien a réaffirmé son engagement à fournir une "vision complète" pour la reconstruction de Gaza, une vision qui ne consiste pas à déplacer les Palestiniens, mais à assurer leur retour à la normalité. Ce projet est conçu pour restaurer les infrastructures de Gaza tout en préservant son caractère palestinien. L'Égypte, par l'intermédiaire de ses responsables, a rejeté catégoriquement toute proposition visant à attribuer des terres égyptiennes aux habitants de Ghaza, ce qui avait été évoqué par certaines sources en réponse à la situation complexe dans le secteur.

La proposition égyptienne : des zones sûres et un processus structuré

Selon le plan détaillé par le journal "Al-Ahram", l'idée centrale consiste à créer des "zones sûres" à l'intérieur de Gaza. Ces zones serviront de lieux temporaires où les habitants pourront se déplacer durant la phase initiale de



reconstruction. Ce processus sera suivi d'une période de "relance précoce" qui devrait durer environ six mois, durant laquelle l'aide humanitaire affluera et des installations temporaires, comme des maisons mobiles et des abris, seront mises en place.

Mais au-delà de la reconstruction physique, la proposition égyptienne veut aussi garantir une stabilité politique à Gaza. La clé de la réussite réside dans la création d'une administration palestinienne neutre, loin des influences de Hamas et de l'Autorité palestinienne, pour gérer la reconstruction et superviser les efforts humanitaires et sécuritaires dans le secteur.

Un défi politique : Qui gouvernera Ghaza ?

L'un des plus grands défis du plan égyptien réside dans la question de savoir qui gouvernera Gaza à long terme. L'occupation israélienne et les puissances régionales insistent pour que Hamas soit démantelé ou neutralisé en tant que force politique et militaire. Le plan égyptien propose une solution intermédiaire en formant une nouvelle force de police palestinienne, composée en grande partie d'anciens policiers de l'Autorité palestinienne qui étaient présents à Gaza avant le

coup de force de Hamas en 2007. Cependant, la mise en place d'une telle force de sécurité sera probablement un terrain de tensions, à la fois entre les factions palestiniennes et face à la pression israélienne.

Le financement et la participation internationale

Le financement de cette vaste reconstruction représente un autre défi majeur. Le coût total de l'opération est estimé à 27 milliards de dollars, une somme colossale pour une région dont l'économie est en ruines. Cependant, les autorités égyptiennes espèrent mobiliser les contributions de la communauté internationale à travers une conférence qui réunira des acteurs mondiaux, dont l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Émirats, l'Union européenne, et peut-être même des entreprises privées. L'Égypte envisage également de faire appel à des entreprises internationales et locales pour participer à l'effort de reconstruction, notamment dans les domaines de la décontamination des débris et de la réhabilitation des infrastructures essentielles.

Les implications géopolitiques

Au-delà des défis humanitaires et éco-

nomiques, le plan égyptien pour Gaza aura également d'importantes répercussions géopolitiques. L'une des raisons pour lesquelles ce plan suscite un tel intérêt est qu'il cherche à contrer les propositions du président américain Donald Trump et les tentatives de modifier la réalité démographique de Gaza. En effet, plusieurs acteurs internationaux, y compris les États-Unis et Israël, ont proposé des plans qui visent à redistribuer les terres de Ghaza ou à changer les frontières de la région pour mieux répondre à leurs intérêts stratégiques. Le rejet de ces propositions par l'Égypte et son insistance sur la préservation de la territorialité palestinienne signalent la volonté du pays de maintenir une position ferme en faveur de la souveraineté palestinienne.

Le rôle des pays arabes

La réunion à Riyad, où des responsables de l'Égypte, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, des Émirats Arabes Unis et de la Jordanie discuteront du plan égyptien, marque un moment clé dans la consolidation de l'approche arabe envers Gaza. Si les pays arabes se montrent favorables à cette approche, cela pourrait offrir une base solide pour une initiative internationale en faveur de la reconstruction de Gaza et de la stabilité de la région.

Le plan de reconstruction de Ghaza proposé par l'Égypte représente une tentative sérieuse de répondre à la crise humanitaire qui frappe la région, tout en préservant la souveraineté palestinienne. Cependant, la réussite de ce plan dépendra en grande partie de la capacité des acteurs régionaux et internationaux à s'entendre sur des questions politiques complexes et sensibles.

R. I. / Agences

Ibrahim Maza : Futur transfert de Stuttgart ?

Le jeune talent algérien, Ibrahim Maza, pourrait bien faire ses valises pour un nouveau défi européen. L'international algérien, actuellement au Hertha Berlin en Bundesliga 2, attire l'attention de nombreux clubs européens grâce à ses performances impressionnantes cette saison.

Avec 5 buts et 3 passes décisives en 22 matchs, Maza a prouvé qu'il a les qualités pour jouer au plus haut niveau. Cette forme étincelante n'a pas échappé à plusieurs grandes équipes, dont le club allemand de Stuttgart, qui semble être en pole position pour l'acquérir. D'après le site «stuttgarter-nachrichten», les dirigeants de Stuttgart considèrent le transfert de Maza comme une priorité et sont optimistes quant à la réussite de l'opération. Le directeur sportif de Stuttgart aurait déjà commencé à préparer les démarches nécessaires pour finaliser cette transaction dans les jours à venir. Le jeune milieu offensif algérien pourrait ainsi rejoindre l'équipe pendant la fenêtre des transferts estivaux. L'intérêt pour Maza ne se limite pas à Stuttgart. En effet, plusieurs clubs européens de renom ont montré leur intérêt pour le joueur, dont Newcastle United en Angleterre, l'Olympique de Marseille en France, l'Atlético Madrid en Espagne et Bayer Leverkusen en Allemagne. Ce mercato promet donc d'être animé pour le jeune joueur de 19 ans, qui se rapproche d'un grand saut dans sa carrière footballistique. Ses performances avec la sélection algérienne et en club témoignent d'un potentiel certain, et peu importe la destination, Ibrahim Maza semble destiné à un avenir brillant sur la scène européenne.



LIGUE1

La direction de la Jeunesse de Kabylie dément les rumeurs sur Boudebouz

La direction de la Jeunesse de Kabylie a fermement démenti les rumeurs qui circulaient concernant le refus de Riyad Boudebouz, la star de l'équipe, de jouer ou de s'entraîner sur des terrains en gazon synthétique, ou sur des terrains nécessitant un effort physique important. Selon les informations divulguées, certains prétendaient que l'international algérien ne voulait pas participer à des séances d'en-

traînement sur ces types de surfaces.

En réponse à ces accusations, la direction du club a qualifié ces informations de simples «rumeurs». Elle a précisé que Boudebouz, actuellement en convalescence, suit un traitement pour une blessure à l'ischio-jambier et que son retour à la compétition est surveillé de près par le staff médical. L'objectif est qu'il puisse revenir en pleine forme afin de contribuer

pleinement aux matchs officiels de son équipe. L'encadrement de la Jeunesse de Kabylie a également souligné que Boudebouz reste un joueur exemplaire, fidèle à l'éthique de travail et à l'engagement qu'il incarne au sein du club. Le joueur a toujours fait preuve de professionnalisme et d'une grande loyauté envers ses coéquipiers et l'ensemble du club. Il n'y a donc aucune remise en question de son

dévouement. Cette clarification intervient dans un contexte où les rumeurs sur les joueurs sont souvent amplifiées par les médias et les supporters, créant parfois des malentendus qui ne reflètent pas la réalité de la situation. Le club met en avant l'importance de l'intégrité et du professionnalisme de ses joueurs, et continue de soutenir Boudebouz dans son processus de réhabilitation.

TOUR D'ALGÉRIE 2025

Amari nouveau leader, Reguigui s'offre une victoire éclatante

L'international algérien Youcef Reguigui a remporté la 9e étape du Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2025), disputée lundi entre Ghardaïa et Ouargla (189,5 km), signant la septième victoire de la Team Madar Pro-Cycling, qui conserve le maillot jaune de leader, désormais sur les épaules de Hamza Amari.

À l'arrivée jugée au Centre-ville de Ouargla, Reguigui a devancé au sprint le Belge Wouters Rutger (Team Flanders) et son compatriote Hamza Amari pour s'imposer en 4h26:00, soit le même temps que le groupe de tête.

Dans une étape marquée par un fort vent latéral dès les premiers kilomètres, la course a été animée par plusieurs tentatives d'échappées, à commencer, par celle formée de quatre coureurs, qui s'est détachée au sprint intermédiaire (58 km), remporté par l'Erythéen Fitsumberhan Danyom, suivi de Jacob Buijk (Universe Team), Hassan Matombe (Maurice) et Lucas De Rossi (China Glory Mentech). Au km 100, un groupe d'une trentaine de coureurs, mené par le porteur du maillot jaune Yacine Hamza (Madar Pro Team) a

repris les quatre échappés, et comptait 34 secondes d'avance sur le reste des concurrents, avant d'atteindre (1:02) à 50 km de l'arrivée. Dans les cinq derniers kilomètres de l'étape, Reguigui, Amari et Wouters ont distancé le groupe de tête pour se disputer la victoire d'étape, finalement remportée par l'expérimenté coureur algérien de 35 ans. «Je suis content de cette nouvelle victoire pour notre équipe, qui a réussi encore une fois à contrôler l'étape. C'était une étape difficile avec un vent de côté qui nous a beaucoup gênés, mais nous sommes arrivés à garder le maillot jaune et gagner une septième victoire sur le Tour», a déclaré Youcef Reguigui après l'arrivée. À l'issue de cette avant dernière étape du TAC 2025, son coéquipier Hamza Amari (22 ans) s'est emparé du maillot jaune de leader avec un total (30h53:02), devant le Belge Wouters Rutger (à 11 secondes) et Reguigui (à 17 secondes). Yacine Hamza, porteur du maillot jaune depuis le départ du Tour, glisse au quatrième rang du classement général avec 28 secondes de retard. Le directeur sportif de la

Team Madar Pro-Cycling, Abdeslam Dahmane, a tenu à féliciter ses coureurs pour leur performance : «Un grand bravo aux coureurs qui ont prouvé une nouvelle fois leur domination sur le Tour et félicitations à Reguigui pour sa victoire d'étape aujourd'hui. Notre objectif était de garder le maillot jaune et c'est mission réussie à une journée de la fin du Tour». Les différents maillots distinctifs du TAC 2025 ont également été redistribués à l'issue de cette étape. Yacine Hamza (Madar Pro Team) a conservé le maillot vert du meilleur sprinter grâce à sa régularité sur les sprints intermédiaires, alors que Youcef Reguigui a réalisé une performance remarquable en s'adjugeant trois maillots: le maillot rouge du meilleur Algérien, le maillot bleu du vainqueur d'étape et le maillot à pois du meilleur grimpeur. De son côté, Mimouni Oussama (Sélection nationale Développement) a gardé pour la deuxième journée le maillot blanc du meilleur espoir U23, tandis qu'Islam Mansouri (Team Madar Pro-Cycling) a reçu le maillot orange du coureur le plus com-

batif de la journée. La 10e et dernière étape du TAC-2025, prévue mercredi, verra le peloton, désormais composé de 69 coureurs après les abandons de l'Allemand Dominik Merseburg (TSM), du Néerlandais Jarri Stravers (UCT), auxquels s'ajoutent ceux des Algériens Anes Boudjema (IRBEK) et Mohamed Djettou (EN Elite), parcourir 83,5 km entre Ouargla et Hassi Messaoud. Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.

Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE

Mahrez et Brahimi avec leurs buts et passes décisives

Les deux stars algériennes, Riyad Mahrez et Yacine Brahimi, ont une nouvelle fois prouvé leur talent lors du match opposant Al-Ahly d'Arabie saoudite à Al-Gharafa du Qatar, en Ligue des champions asiatique. Dans une rencontre pleine d'intensité, les deux internationaux algériens ont marqué des buts décisifs et ont joué un rôle majeur dans les moments clés du match. La victoire finale a été en faveur d'Al-Ahly, sur un score de 4-2, avec Mahrez inscrivant le quatrième but pour son équipe à la 59e minute. Ce but a permis à l'équipe saoudienne de prendre une avance confortable dans ce match crucial. Yacine Brahimi, l'attaquant d'Al-Gharafa, n'a pas tardé à réagir en inscrivant un penalty à la 80e minute, réduisant ainsi l'écart. Cette performance montre encore une fois la grande classe de l'international algérien, qui est resté un élément clé pour son équipe. Mais ce n'est pas tout pour Riyad Mahrez. Le joueur d'Al-Ahly a également été impliqué dans le troisième but de son équipe, en offrant une passe décisive à son coéquipier Ghilano, prouvant ainsi sa capacité à être décisif non seulement par ses buts, mais aussi par ses passes. Ces deux joueurs algériens continuent de briller sur la scène asiatique, renforçant leur réputation et leur impact dans l'élite du football continental. Leurs performances sont un vrai régal pour les supporters algériens, qui suivent avec attention les exploits de Mahrez et Brahimi dans cette compétition prestigieuse.

LE DOC QUOTIDIEN



21h25

TMC

En quelques décennies, les baskets sont passées du statut d'équipement de base des sportifs à symbole de la pop culture et indispensable accessoire du vestiaire de mode. En France, le culte des sneakers a pris une ampleur singulière. En s'appuyant sur des images d'archives, de clips et d'extraits de films et de séries, le chroniqueur de l'émission Quotidien Etienne Carbone revient sur le phénomène et les spécificités propres au marché et à la société tricolores. Le basketteur Rudy Gobert, la tennismoman Alizé Lim, la légende Stan Smith, le réalisateur Mathieu Kassovitz...

ELSBETH HAINE COSMIQUE



21h10

TF1

Dans un centre d'équipement spatial privé de Manhattan, un milliardaire a trouvé la mort lors d'un accident grave. La centrifugeuse dans laquelle il se trouvait a pris feu lors de la simulation, tuant l'homme sur le coup. Le capitaine Wagner se rend sur les lieux, accompagné de Kaya. Ils découvrent avec étonnement qu'un groupe de milliardaires privilégiés s'entraînent pour un prochain voyage dans l'espace. Ils sont peintre, influencer, humoriste et tous souhaitent user de leur fortune pour explorer l'espace. La victime, Gavin Morrissey, était un passionné d'énergie renouvelable.

FROTTER FROTTER ON VA GRÉVER



21h10

2

Solange Diaby, mère de famille, travaille comme gouvernante pour la société de service CleanuP. Depuis 9 ans, elle assume avec ses collègues femmes de chambre le nettoyage des nombreuses chambres de l'hôtel NowHere. Suite à l'absence de trois d'entre elles, les cadences deviennent infernales. Quand elles découvrent sur leur fiche de paie que les heures supplémentaires qu'elles ont effectuées ne sont pas payées, Solange propose à ses collègues de faire grève. Fanny Delorme, avocate fauchée et fraîchement séparée, décide de devenir l'avocate du mouvement.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h05

W9

Le 4 avril 2017, Bénédicte Belair, 55 ans, est retrouvée morte chez-elle dans l'Oise suite à ce qui est déterminé par les gendarmes comme étant un accident domestique. Pourtant, Sylvaine Grévin, la sœur de la victime, n'est pas d'accord avec la conclusion des gendarmes qu'elle accuse d'avoir bâclé l'enquête. Selon elle, William Morel, le compagnon de la victime, pourrait être lié à cette tragédie. En effet, alors que ce dernier avait été condamné à de la prison avec sursis pour violences conjugales plusieurs années avant le meurtre, les enquêteurs n'ont même pas pris la peine de vérifier son alibi.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

PETIT PAYSAN



20h55

arte

Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver. Pour ses essais derrière la caméra, le réalisateur Hubert Charuel frappe fort. Présenté à la Semaine de la critique 2017, «Petit paysan» a ensuite reçu les César de la meilleure première oeuvre, mais aussi du meilleur acteur (Swann Arlaud) et de la meilleure actrice...

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, qu'il anime depuis 2022, est la plus prescriptrice de livres. Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur... Augustin Trapenard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres. Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

ALADDIN



21h10

6ter

Un marin qui navigue sur mers avec sa femme et leurs deux enfants, est pressé par les bambins de leur raconter l'histoire d'Aladdin. Il s'exécute en chanson et commence par évoquer la vie du jeune Aladdin, qui, accompagné de son singe Abu, joue de son charme et de son habileté pour voler sur les marchés et gagner sa maigre pitance. C'est là qu'il fait la connaissance de Jasmine: le coup de foudre est immédiat. Mais ce que le jeune homme ne devine pas tout de suite, c'est que Jasmine est en fait une princesse.

CASTLE RÈGLEMENTS DE COMPTES



21h05

Chérie 25

Alors qu'ils sont à la recherche de Beckett, Ryan et Castle débarquent dans l'appartement d'un homme qui prétend ne pas être Jerry Tyson malgré une forte ressemblance avec ce dernier. Esposito, de son côté, interroge Kelly Neeman, qui ne souhaite pas collaborer. Pendant ce temps, une patrouille est toujours à la recherche de la femme qui a attiré Beckett dans le piège. Le capitaine pense que l'homme qu'ils ont arrêté pourrait être un leurre, opéré par le chirurgien pour le faire ressembler à Jerry Tyson.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:05
Dohr	13:02
Asr	16:07
Maghreb	18:37
Icha	19:55

MAROC :

PLUS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES MENACÉES PAR LA PAUVRETÉ

Plus de 4 millions de personnes sont menacées par la pauvreté au Maroc, la plupart d'entre elles se trouvant dans les régions de Fès (nord-est) et Béni Mellal (centre), selon un rapport publié par un organisme officiel marocain.

Une enquête nationale sur le niveau de vie des ménages dans le royaume menée par le Haut-commissariat au plan (HCP) révèle une «*accentuation des inégalités et une vulnérabilité croissante, y compris en milieu urbain*».

Le rapport du HCP met en exergue la vulnérabilité économique qui touche désormais de plus en plus de ménages urbains. Désormais, près de 4,75 millions de Marocains sont considérés comme économiquement vulnérables, dont 47,2% résident en ville, contre seulement 36% en 2014.

Les résultats de l'enquête montrent que la pauvreté multidimensionnelle (qui prend en compte l'accès à l'éducation, la santé et le logement) «*demeure fortement présente dans certaines régions*». Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès concentrent à elles seules plus de 40% des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle. Fait révélateur, près de



72% des ménages perçoivent un revenu inférieur à la moyenne nationale, une réalité qui traduit l'ampleur des difficultés financières auxquelles fait face une large frange de la population marocaine.

Il est à noter que l'étude a été menée entre mars 2022 et mars 2023, auprès d'un échantillon de 18.000 familles représentant diverses catégories socio-économiques de toutes les régions du royaume.

LIBAN:

«TOUT RETARD» DANS LE RETRAIT DE L'ARMÉE SIONISTE CONSTITUE UNE VIOLATION DE LA RÉOLUTION 1701



L'ONU a averti hier que tout retard dans le retrait de l'armée sioniste du sud du Liban constitue une violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité ayant servi de base à l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre. «*Aujourd'hui marque la fin de la période fixée pour le retrait de l'armée (sioniste)... et le déploiement parallèle des forces armées libanaises sur les positions dans le sud du Liban*», indiquent l'envoyé de l'ONU au Liban et les Casques bleus dans un communiqué conjoint.

«*Un autre retard dans ce processus n'est pas ce que nous espérons, d'autant plus qu'il continue de violer la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2006*», ont-ils ajouté.

Lundi, le gouvernement libanais a appelé les garants du cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre dernier à sommer l'entité sioniste de retirer ses soldats du sud du pays le 18 février, conformément aux termes de l'accord de trêve.

«*Les garants de l'accord doivent assumer leur responsabilité en nous apportant leur aide*», a déclaré la présidence libanaise dans un communiqué, repris par des médias.

«*Nous poursuivons les contacts à différents niveaux pour pousser l'entité sioniste à respecter l'accord, à se retirer à la date prévue et à libérer les prisonniers*», a-t-elle ajouté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

37 morts et 1 373 blessés en une semaine

Trente-sept personnes sont décédées et 1 373 autres ont été blessées dans 1 187 accidents de la route survenus durant la période du 9 au 15 février à travers le pays, indique, ce mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 4 morts et 34 blessés suite à 37 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 558 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (65 incendies), Blida (33) et Oran (26).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 519 personnes en situation de danger et exécuté 5 436 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

MCA :

Ayoub Abdellaoui suspendu jusqu'à son audition jeudi

Le défenseur du MC Alger Ayoub Abdellaoui est suspendu jusqu'à son audition pour la séance de ce jeudi à 11h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La décision a été prise par la commission de discipline de la LFP, lors de sa séance du lundi 17 février consacrée au traitement de plusieurs affaires, entre autres celle du match du seizième de finale de la Coupe d'Algérie senior entre le CR Belouizdad et le MC Alger (1-0), disputé dimanche soir au stade 5 juillet. Le capitaine du MC Alger Abdellaoui s'en est pris verbalement à l'arbitre assistant de manière véhémente alors que son équipe perdait (1-0) à la 90e minute du match.

D'autre part, la suspension provisoire prononcée à l'encontre du joueur de l'US Biskra Saad Abdeldjalil Taki Eddine pour avoir tenu des propos injurieux envers l'arbitre du match de son équipe face à l'USM Alger (0-0), de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, est maintenue jusqu'au rendement d'une décision, a informé l'instance chargée de la gestion de la compétition. Par ailleurs, le secrétaire général du NC Magra Debih Mohamed, signalé pour avoir tenu des propos injurieux, a écopé d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100 000 DA d'amende.